

31.08.2020

Kit Components

Product code	Description	
1610497 10017673	Oriole Fluorescent Gel Stain Kit	
Components:		
10017571	Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X	
10017599	Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent	



Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X
- · Code du produit 10017571, 10017653, 10017675
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.,

1329 Meyerside Drive, Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales_canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

- Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- Pictogrammes de danger



GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

N-méthyl-2-pyrrolidone

· Mentions de danger

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

(suite page 2)



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 1)

Composants contribuant aux dangers: 64-17-5 éthanol		10-30%p/p
		10-30 /0μ/μ
	Liquides inflammables - catégorie 2, H225	
872-50-4	N-méthyl-2-pyrrolidone	1-5%p/p
	Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B, H360 Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335 Liquides inflammables - catégorie 4, H227	

^{*} Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

(suite page 3)

[·] Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

64-17-5 éthanol

EL STEL: 1000 ppm

EV TWA: 1,900 mg/m³, 1,000 ppm

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

ECN.



Page : 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 3)

Propriétés physiques et chimi	<u>- </u>	
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales.		
· Indications generales. · Aspect:		
Forme :	liquide	
Couleur :	incolore	
Odeur:	genre alcool	
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
valeur du pH à 20 °C:	7	
Modification d'état		
Point de fusion :	non déterminé	
Point d'ébullition :	non déterminé	
Point d'éclair :	non applicable	
	Non déterminé.	
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
Température d'inflammation :	425 °C	
Température de décomposition :	Non déterminé.	
Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Danger d'explosion : Non déterminé.		
Limites d'explosion :		
inférieure :	3,5 Vol %	
supérieure :	15 Vol %	
Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa	
Densité :	non déterminée	
Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation. Non déterminé.		
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau : non ou peu miscible		
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.	
Viscosité :		
dynamique :	Non déterminé.	
cinématique :	Non déterminé.	
Teneur en solvants :		
solvants organiques	18,2 %	
eau:	71,6 %	
Teneur en substances solides :	10,2 %	



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 4)

· Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :

	· omeno uiguo ·		
· Valeurs LL	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
64-17-5 étl	64-17-5 éthanol		
Oral	LD50	7.060 mg/kg (rat)	
Inhalatoire	LC50/4 h	20.000 mg/l (rat)	
872-50-4 N	872-50-4 N-méthyl-2-pyrrolidone		
Oral	LD50	3.600 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	8.000 mg/kg (rbt)	

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

64-17-5 éthanol

1

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B

12 Informations écologiques

- Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 5)

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport		
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA ADR 	Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.		
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus	
	(suite page 7	



Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 6)

· "Règlement type" de l'ONU:

Non réglementé

15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)			
7732-18-5	eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete	ACTIVE	
64-17-5	éthanol	ACTIVE	
9003-11-6	Polypropylene oxide-propylene glycol	ACTIVE	
872-50-4	N-méthyl-2-pyrrolidone	ACTIVE	

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	10-30

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

872-50-4 N-méthyl-2-pyrrolidone

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

- · Date of preparation / last revision 31.08.2020 / -
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2020 Révision: 14.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Concentrate 100X

(suite de la page 7)

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative



Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 11.08.2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent
- · Code du produit 10017599, 10017654, 10017676
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd., 1329 Meyerside Drive, Mississauga, Ontario

L5T 1C9

Canada phone:1-800-268-0213 Fax: 1-888-913-9779

- · Service chargé des renseignements : sales_canada @bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 1-800-424-6723 option 2

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

7732-18-5 eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete

- · Code(s) d'identification
- Numéro CE: 231-791-2
- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers: n'est pas applicable
- · Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent

(suite de la page 1)

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- Porter un vêtement personnel de protection
- · Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)



Page: 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent

(suite de la page 2)

- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques		
· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
· Indications générales.		
· Aspect:		
Forme :	liquide	
Couleur :	incolore	
· Odeur :	Inodore	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH à 20 °C:	<2,1	
· Modification d'état		
Point de fusion :	0 °C	
Point d'ébullition :	non déterminé	
· Point d'éclair :	non applicable	
	Non déterminé.	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Non déterminé.	
· Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité à 20 °C:	1,01333 g/cm³	
· Densité relative.	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	non ou peu miscible	
	, (suite page	

(suite page 4)



Page : 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent

(suite de la page 3)

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé. cinématique : Non déterminé.

· Teneur en solvants :

eau: 97,6 %

Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent

(suite de la page 4)

- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales : En général non polluant
- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport		
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA ADR 	Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de convention Marpol et au recueil IBC	e la Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé	
	FCI	



Page: 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 31.08.2020 Révision: 11.08.2020

Nom du produit Oriole Fluorescent Gel Stain Diluent

(suite de la page 5)

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

- · Classe de pollution des eaux : En général non polluant
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Date of preparation / last revision 31.08.2020 / -

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente